

### COMMISSION DE LA TRANSPARENCE Avis 20 mars 2013

# GLUCONATE DE CALCIUM PROAMP 10%, solution injectable 10 ampoules de 10 mi (34009 378 817-0 8)

### Laboratoire AGUETTANT

DCI	gluconate de calcium
Code ATC (2013)	B05BB01 (électrolytes)
Motif de l'examen	Radiation
Liste concernée	Sécurité Sociale (CSS L.162-17)
Indication concernée	« Traitement des hypocalcémies symptomatiques aiguës. »

## 01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

1	AMM (procédure)	,29 mars 2007 (procédure nationale)
	Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Sans objet
!	Conditions actuelles de prise en charge	⊠ Sécurité Sociale : taux 65% ⊠ Collectivités

### 02 CONTEXTE

Il s'agit d'une demande de radiation pour non commercialisation.

## 03 ALTERNATIVES RESTANT DISPONIBLES ET PRISES EN CHARGE

Il existe des alternatives restant remboursables, notamment les spécialités GLUCONATE DE CALICUM 10% B Braun, solution pour perfusion et GLUCONATE DE CALCIUM Lavoisier 10%, solution injectable.

### 04 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Considérant l'ensemble de ces informations, la Commission rend un avis favorable à la radiation de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.



#### **COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

#### **AVIS**

#### 16 avril 2008

## GLUCONATE DE CALCIUM PROAMP 10 %, solution injectable 10 ampoules polypropylène de 10 ml (CIP : 378 817-0)

### **Laboratoire AGUETTANT**

Gluconate de calcium Code ATC: B05BB01

Date de l'AMM: 29 mars 2007

Motif de la demande : Inscription Sécurité Sociale et Collectivités en remplacement de GLUCONATE DE CALCIUM AGUETTANT 10%, solution injectable en ampoule en verre.

Indication thérapeutique : traitement des hypocalcémies symptomatiques aigues.

Le service médical rendu par cette spécialité est important.

Absence d'amélioration du service médical rendu.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics dans les indications et la posologie de l'A.M.M.

Taux de remboursement : 65%

Conditionnement : il est adapté aux conditions de prescription.

Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique